

# Koralan<sup>®</sup>

## UL 110

### 1. Description du produit

<b>Type de produit</b>	Lasure pour bois à base de résine alkyde pour le revêtement industriel d'éléments en bois pour l'extérieur, p. ex. clôtures, cloisons et claustras, bois pour terrasses et bois de jardin imprégnés sous pression à vide. <b>Conforme aux exigences de la norme DIN EN 71-3 ("Sécurité des jouets") acc. La directive 2009/48 / CE.</b>
<b>Propriétés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Résistant aux intempéries</li><li>• Glaçant</li><li>• Bonne pénétration du bois</li><li>• Très bon écoulement</li><li>• Régule l'humidité</li><li>• Sans blocage</li></ul>
<b>Domaine d'application</b>	Pour les boiseries extérieures, également approprié aux revêtements des bois de terrasses, bois durs et bois de jardin imprégnés sous pression à vide.
<b>Teintes</b>	Nature UV, mélèze, bangkiriä, vert sel, sapin, teck, chêne claire, noyer, palisandre, brun tabac Autres teintes sur demande.
<b>Conditionnements</b>	20 l   120 l   1000 l

## 2. Caractéristiques techniques

<b>Densité à 20 °C</b>	env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> , selon la teinte
<b>Viscosité à 20 °C</b>	env. 13 secondes (bécher DIN 4 mm)
<b>Séchage</b>	Dans des conditions atmosphériques normales (température de 23 °C, 50% d'humidité relative de l'air selon DIN 50014) sur des boiserie courantes en pin et sapin :  Sec hors poussière après env. 3 heures Recouvrable après env. 8 heures  Une température plus basse et une humidité ambiante plus élevée prolongent le séchage. Veiller à une bonne circulation de l'air pendant le séchage ! Un retardement du séchage de jusqu'à plusieurs jours peut se produire en cas d'application sur certains bois exotiques (p. ex. le massaranduba, le teck) et sur le chêne.

## 3. Mise en œuvre

<b>Préparation</b>	Nettoyer la surface du bois à traiter. La surface doit être exempte de poussières et de graisse.
<b>Quantité à appliquer</b>	Env. 120 à 160 ml/m <sup>2</sup> (env. 80 à 100 ml/m <sup>2</sup> sur bois exotiques) pour 2 traitements; l'application de plusieurs couches est parfois nécessaire sur des supports fortement absorbants.
<b>Méthodes d'application</b>	Pinceau, immersion, submersion, dispositif d'enduction automatique, VACUMAT®
<b>Application</b>	Vérifier la teinte avant d'appliquer le produit sur de grandes surfaces. Nous recommandons d'effectuer d'abord un test sur une petite surface. Bien remuer le Koralan UL 110 avant emploi. Ne pas diluer le Koralan UL 110. Température de mise en œuvre optimale entre +15 °C à +30 °C (valable pour la température du Koralan UL 110 et la température ambiante). Température de séchage d'au moins +5 °C. Le taux d'humidité du bois ne doit pas dépasser 20%. Placer un couvercle flottant sur la cuve d'immersion après emploi, de sorte à éviter la formation d'un coussin d'air. Compenser les pertes d'eau causées par l'immersion. Respecter les durées de séchage entre les différentes applications. Un ponçage intermédiaire est recommandé. Faire fonctionner la recirculation de la cuve d'immersion avant de commencer à travailler ou après chaque pause de travail prolongée. Respecter une durée de séchage d'au moins 3 jours dans des conditions atmosphériques normales en cas d'application d'un apprêt d'imprégnation contenant des solvants (p. ex. Koranol Grund). L'intensité des teintures dépend de la nature du support, du type de bois et de la méthode d'application. Nous recommandons de toujours procéder à l'application d'une couche d'essai. Nous recommandons d'exposer les bois exotiques très gras ou huileux (p. ex. le massaranduba) environ 6 à 8 semaines à l'action des agents atmosphériques avant la première application du Koralan UL 110. La formation de taches ou de défauts de l'enduction ne sont pas exclues au cas contraire. Lors d'une application à l'extérieur, il est important de protéger les boiserie fraîchement enduites contre la pluie jusqu'à leur séchage intégral.

**Nettoyage des outils** Nettoyer immédiatement après emploi à l'eau avec un produit de vaisselle. Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur et ne pas les stocker dans la cuve (risque de contamination microbienne de la solution).

## 4. Informations spéciales

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Mentions de danger :**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence :**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des installations de valorisation ou d'élimination.

**Informations additionnelles sur les dangers :**

EUH208 Contient masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

**Consignes d'utilisation et avertissements**

Tout emploi abusif peut nuire à la santé et à l'environnement. Conserver sous clé et hors de portée de main des enfants. Éviter tout contact avec la peau et les yeux, portez des vêtements de protection appropriés (gants de protection, lunettes de protection). Tenir le produit à l'écart des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. En cas d'un accident, d'un malaise ou d'une ingestion, veuillez consulter immédiatement un médecin et montrez-lui le conditionnement ou l'étiquette. Laver le visage et les mains soigneusement à l'eau et au savon après le travail.

**Stockage et protection de l'environnement**

Le stockage et le traitement du produit doivent se faire dans le respect des dispositions légales pour la pureté des eaux souterraines, des eaux de surface et de l'air. Stocker uniquement dans le conteneur d'origine! Refermer le conteneur entamé hermétiquement après emploi. Le produit ne doit pas pénétrer dans les eaux de surface ou la canalisation. Ne pas stocker à des températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C.

**Mise au rebut**

Éliminer les résidus de nettoyage et les conteneurs non vidés intégralement aux termes des réglementations en vigueur (poste de collecte de déchets spéciaux). Remettre les conteneurs complètement vides (qui ne s'égouttent plus) à un poste de recyclage.

**Catalogue européen des déchets**

08 01 20 – suspensions aqueuses contenant des peintures ou vernis, sauf celles classées dans la catégorie numéro 08 01 19.

**Teneur en VOC**

Teneur maximale en composés organiques volatiles (teneur en VOC, cat. A/e) imposée par la Directive 2004/42/CE pour ce produit à partir de 2010: 130 g/l. La teneur en VOC de ce produit en l'état prêt à l'emploi est < à 130 g/l.

**Les indications ci-dessus ont été rédigées dans le respect des règles de l'art et des connaissances les plus récentes et vous donnent des conseils d'ordre général. Elles décrivent nos produits et vous informent sur leur application et leur utilisation.**

**L'application et l'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, nous nous portons uniquement garants de la qualité constante de nos produits aux termes de nos Conditions générales de vente et de livraison. Veuillez faire appel aux services de notre conseil technique en cas de doutes.**